CC du Pays de l'Arbresle (CCPA) : finances de l’intercommunalité

Intercommunalité · 39 884 habitants · comptes 2025

Pour l’exercice 2025, CC du Pays de l'Arbresle (CCPA) affichait un encours de dette de 8,5 M€, soit 214 € par habitant, une épargne brute égale à 29,1 % de ses recettes de fonctionnement et une capacité de désendettement de 1,1 ans.

Dette par habitant
214 €
8,5 M€ au total

Capacité de désendettement
1,1 ans
dette ÷ épargne brute

Taux d’épargne brute
29,1 %
épargne brute ÷ recettes de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement
462 € / hab.
18,4 M€ au total

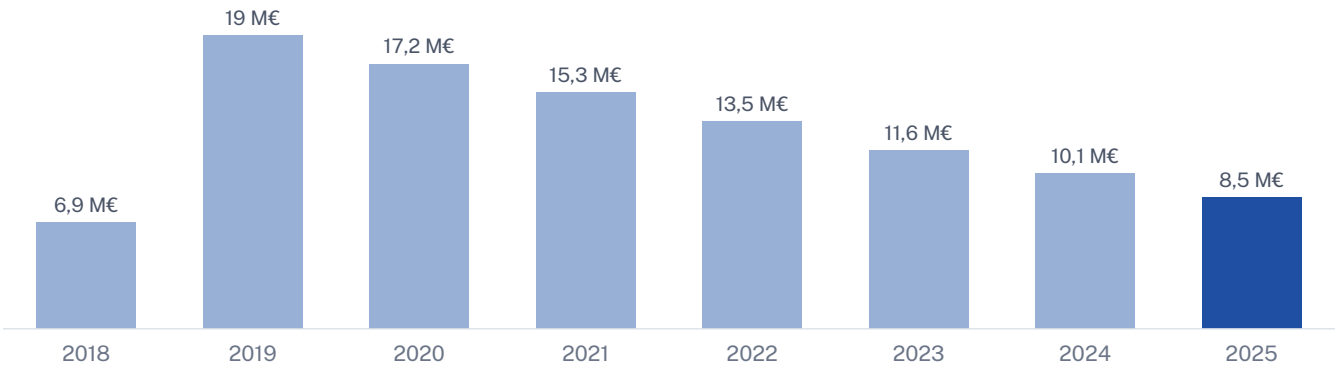
Les comptes de l’intercommunalité en clair

Comptes consolidés de l’exercice 2025 publiés par l’OFGL. Chaque montant par habitant est comparé aux 1 255 intercommunalités à fiscalité propre (dernier exercice publié de chacune). Une position haute ou basse n’est ni une bonne ni une mauvaise note : elle indique ce qui mérite d’être compris ou vérifié.

Question	Valeur	Comparaison
Combien la collectivité dépense-t-elle pour fonctionner ?	462 €	un peu en dessous de la moitié des intercommunalités.
Quelle part de ces dépenses va au personnel ?	30,7 %	142 € par habitant : un peu en dessous de la moitié des intercommunalités.
Lui reste-t-il de l’argent en fin d’année ?	29,1 %	189 € par habitant : parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.
Est-elle endettée ?	214 €	un peu en dessous de la moitié des intercommunalités.
Investit-elle ?	200 €	un peu au-dessus de la moitié des intercommunalités.
Combien rapportent les impôts locaux ?	38 €	un peu en dessous de la moitié des intercommunalités.

Évolution depuis 2018

Encours de dette au 31 décembre



L'encours de dette est passé de 6,9 M€ en 2018 à 8,5 M€ en 2025 (+23,8 %). Valeur la plus haute : 19 M€ en 2019.

Exercice	Encours de dette	Taux d'épargne brute	Capacité de désendettement	Dépenses d'équipement
2018	6,9 M€	30,6 %	1,4 ans	6 M€
2019	19 M€	27,3 %	3,4 ans	7,3 M€
2020	17,2 M€	29 %	3 ans	3,7 M€
2021	15,3 M€	34 %	2,1 ans	6,2 M€
2022	13,5 M€	36 %	1,6 ans	6,5 M€
2023	11,6 M€	34,5 %	1,3 ans	9,5 M€
2024	10,1 M€	27,5 %	1,4 ans	14 M€
2025	8,5 M€	29,1 %	1,1 ans	8 M€

Ce que l'État verse pour les investissements

Indicateur	CC du Pays de l'Arbresle (CCPA)
Subventions d'investissement de l'État accordées (2018-2025)	3,5 M€ pour 21 projets
Part du coût des projets payée par l'État	29,7 %
Aides de l'ADEME (conventions depuis 2021)	465 k€ pour 9 aides

Année	Dotation	Projet	Subvention
2024	DETR	Deploiement de conteneurs, optimisation de la de collecte des dechets - phase travaux detr	237 500 €
2024	DSIL	Securisation d'un carrefour pour la liaison douce entre saint-pierre-la-palud et sain-bel	211 645 €
2025	DETR	Creation d'un terrain familial locatif pour la sedentarisation des gens du voyage - la noyeraie	77 465 €

Sources : DGCL, projets financés par la DETR, la DSIL, la DPV et la DSID (data.gouv.fr, Licence Ouverte 2.0) ; ADEME, aides financières attribuées (data.ademe.fr, Licence Ouverte 2.0).

Sources

Comptes consolidés (budget principal et budgets annexes) publiés par l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales (OFGL), exercice 2025 et exercices précédents depuis 2018, sous Licence Ouverte 2.0. Quartiles et médianes calculés par l'Observatoire de ma commune sur les mêmes comptes. Formules et limites : https://observatoire.proofset.io/methode.html. Analyse automatisée de données publiques, sans valeur juridictionnelle ; aucune donnée nominative.